

COMMUNIQUE DE PRESSE POST AGO

SOCIETE DE PROMOTION PHARMACEUTIQUE DU MAGHREB PROMOPHARM SA

Responsable de Déontologie et de la Communication financière : Said El Bouachi : Selbouachi@hikma.com

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Promopharm SA s'est réunie le 20 Juin 2022 à 11 heures à Hotel La Mamounia-Marrakech.

L'Assemblée Générale Ordinaire a adopté toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration , sauf la résolution concernant l'affectation du résultat .

En effet, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comme suit :

- Résultat Net de l'exercice	68.970.135,27 DH
- Affectation en report à nouveau	28,970,135,27 DH

Distribution d'un Dividende brut de 40 DH par action (soit pour 1 000 000 actions) 40.000.000,00 DH

Compte tenu de cette décision la situation nette de la société sera déclinée comme suit :

- Capital social	100.000.000,00 DH
- Réserve légale	10.000.000,00 DH
- Autres réserves	56.757.190,98 DH
- Report à nouveau	216.832.399,57 DH

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 20 juillet 2022.